

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 27 juin 2019
Rapporteur :
Monsieur Georges-Philippe
FONTAINE

N° 4

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 01/07/2019
- la transmission au contrôle de légalité le : 01/07/2019
(accusé de réception du 01/07/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Affectation des résultats de l'exercice 2018

Au vu du compte administratif 2018, le conseil municipal doit affecter les résultats de l'exercice sur l'année 2019.

Après avoir délibéré, au vu du tableau annexé reprenant l'ensemble des données chiffrées du compte administratif, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'affecter comme suit les excédents de fonctionnement 2018 sur l'exercice 2019 :

Budget principal :

Résultat de fonctionnement 2018	11 601 064,91 €
Part affecté en réserves (compte 1068)	11 239 766,83 €
Part affecté en fonctionnement (ligne 002)	361 298,08 €

Budget annexe locations et camping municipal :

Résultat de fonctionnement 2018	32 809,37 €
Part affecté en réserves (compte 1068)	
Part affecté en fonctionnement (ligne 002)	32 809,37 €

Budget annexe parking en ouvrage :

Résultat de fonctionnement 2018	143 211,07 €
Part affecté en réserves (compte 1068)	
Part affecté en fonctionnement (ligne 002)	143 211,07 €

Budget zones d'habitat :

Résultat de fonctionnement 2018	0,00 €
Part affecté en réserves (compte 1068)	
Part affecté en fonctionnement (ligne 002)	

Budget zones d'activités:

Résultat de fonctionnement 2018	0,00 €
Part affecté en réserves (compte 1068)	
Part affecté en fonctionnement (ligne 002)	